

**2JSV**  
Société civile immobilière  
au capital de 200 euros  
Siège social : 58 chemin du Moulin  
08090 WARNECOURT  
877765842 RCS SEDAN

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
EXTRAORDINAIRE DU 11 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le 11 juin,

Les associés de la Société 2JSV, société civile immobilière au capital de 200 euros, divisé en 20 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur Julien BAILLY, titulaire de 5 parts sociales en pleine propriété
- Madame Josepha BOJARYN, épouse KALAA, titulaire de 5 parts sociales en pleine propriété
- Monsieur Sofiane KALAA, titulaire de 5 parts sociales en pleine propriété
- Madame Virginie WACHLEWICZ, titulaire de 5 parts sociales en pleine propriété

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

L'Assemblée est présidée par Madame Virginie WACHLEWICZ, gérante associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Agrément d'une cession de parts au profit de Monsieur Sofiane KALAA,
- Modification des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

WV

JB

JB

8a

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la gérance et pris connaissance de la cession de Madame Josepha KALAA à Monsieur Sofiane KALAA, associée de la Société, de 5 parts sociales lui appartenant dans la Société, décide, conformément à l'article 12 - II - 1 des statuts, d'autoriser ladite cession, qui sera réalisée à compter de ce jour.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, comme conséquence de l'adoption de la résolution précédente, décide, que l'article 8 des statuts est, de plein droit, remplacé par les dispositions ci-après à compter de ce jour.

#### **ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL**

Le capital social est fixé à la somme de deux cents (200) euros.  
Il est divisé en vingt (20) parts sociales de dix (10) euros chacune, numérotées de 1 à 20, attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir :

- Monsieur Julien BAILLY,  
à concurrence de cinq parts, ci 5 parts  
numérotées de 1 à 5,
- Monsieur Sofiane KALAA,  
à concurrence de cinq parts, ci 10 parts  
numérotées de 6 à 15,
- Madame Virginie WACHLEWICZ,  
à concurrence de cinq parts, ci 5 parts  
numérotées de 16 à 20,

---

Total égal au nombre de parts composant le capital social,  
soit vingt parts, ci 20 parts

Conformément à la loi, les associés déclarent expressément que lesdites parts ont toutes été souscrites, qu'elles sont réparties entre eux dans les proportions indiquées ci-dessus et qu'elles sont intégralement libérées.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

WV JB JB SA

### TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

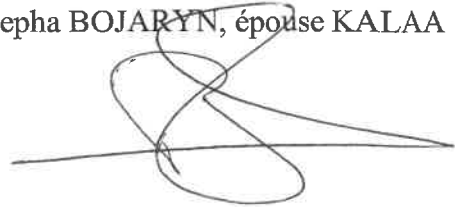
**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

Julien BAILLY



Josepha BOJARYN, épouse KALAA



Sofiane KALAA



Virginie WACHLEWICZ

